

Assemblée des délégués de PSL du 17 avril 2024 Discours d'ouverture du président Boris Beuret

«Mettre le lait au centre des discussions»

La version prononcée fait foi

Chères productrices et chers producteurs de lait
et délégués de PSL,
Chers invités et représentants des médias,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL. Je suis très heureux de pouvoir vous saluer ici, à Berne, pour la première fois dans le cadre de mes nouvelles fonctions.

Lorsque je me suis présenté à l'élection à la présidence de PSL, il y a un an, mon objectif était de placer le « lait » au centre de mes activités. Cela n'a, jusqu'à aujourd'hui, pas changé. Je peux dire que j'ai bien commencé et de manière intensive.

- Chers délégués, nous devons continuer à travailler ensemble, comme nous le faisons actuellement, et nous devons continuer à travailler de manière intelligente pour atteindre notre but commun: **remettre le lait au centre** des discussions. L'unité est une condition sine qua non pour que nous puissions atteindre nos objectifs à l'avenir !
- Le lien avec la pratique est pour moi primordial. Je continue d'ailleurs à mettre la main à la pâte au quotidien sur ma ferme laitière à Corban. L'action de PSL devra toujours être connectée avec la réalité de la pratique et tenir compte des préoccupations concrètes et quotidiennes des producteurs de lait.
- J'ai eu rapidement de bons contacts directs avec toutes les organisations membres et de nombreuses productrices et producteurs, et je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre bon accueil. Je ressens clairement un esprit constructif. Celui-ci nous pousse à nous engager ensemble pour défendre les intérêts supérieurs des producteurs suisses de lait. Ce soutien me donne de la force, et renforce également notre organisation.
- Mon réseau en tant que président de PSL est désormais bien établi. Il continue même de se renforcer. J'attache une grande importance aux contacts directs avec nos partenaires du marché, avec les différentes plateformes sectorielles, avec l'administration fédérale, avec nos représentants politiques à Berne et, bien entendu, avec l'Union suisse des paysans (USP).
- La Maison du Lait est fonctionnelle depuis la mi-2023. En regroupant une douzaine d'organisations agricoles et laitières sur le nouveau site commun de la Laubeggstrasse 68, nous avons créé un nouveau centre névralgique pour le lait suisse. Nous concentrons nos forces, devenons plus efficaces dans notre collaboration et renforçons également l'image de marque et le rayonnement du lait suisse. Merci à nos organisations partenaires qui ont soutenu de manière constructive PSL en se regroupant sur un site commun.

Afin de mettre résolument le « lait » au centre des discussions, nous avons, au sein des organes de PSL, examiné notre propre **stratégie** à la loupe au début de notre nouvelle législature (2023-2027) et demandé à nos membres d'identifier :

- les défis du marché laitier de demain,
- les défis à venir dans le contexte de la politique économique et agricole.

Pour l'essentiel, les réactions ne nous ont pas surpris, mais elles nous ont aidé à nous orienter correctement dans le « brouillard » ambiant. L'organisation PSL est fondamentalement bien positionnée, mais il y a des champs d'action dans lesquels nous souhaitons mettre l'accent sur de nouvelles priorités, afin de répondre encore mieux aux défis stratégiques.

Je pense en particulier:

- au renforcement de l'attractivité du métier de producteur ou productrice de lait et à l'entretien de son image, qui doit être positive ;
- à la satisfaction des attentes de la société en matière de durabilité, que nous voulons intégrer dans notre communication ;
- ainsi qu'au maintien du volume de production et à l'augmentation de la valeur ajoutée.

Une bonne collaboration au sein du réseau du « lait » est à cet égard une condition indispensable pour se rapprocher de ces objectifs.

C'est aussi pour ces raisons que nous nous sommes activement engagés au sein de l'Interprofession du lait à définir une orientation commune sous la forme d'une vision. Cela donne une boussole à tous les participants, par exemple en cas de possibilités d'orientation limitées, d'angles de vue restreints et de discussions complexes.

Si nous voulons mettre résolument le « lait » au centre des discussions, nous devons aussi nous soucier du fond, par exemple dans le développement de la **politique agricole**, et pour être bien compris des autorités à Berne, je le dis en allemand :

- Fin 2023, nous avons globalement pu nous assurer, en unissant nos forces, que les principaux suppléments laitiers soient comptés parmi les « dépenses fédérales liées », qu'aucune réduction ne soit opérée dans le budget agricole 2024 et que l'important programme « Production de lait et de viande basée sur les herbages » (PLVH) reste inchangé jusqu'à la PA 2030. Souvent, nous devons également mobiliser nos forces pour éviter que la situation ne se dégrade.
- Le budget 2025 et la garantie à long terme des plafonds des dépenses ainsi que des crédits en faveur de l'agriculture et de l'économie laitière nécessiteront également de gros efforts dans un avenir proche et surtout des majorités ; de préférence des majorités claires pour lesquelles nous devons tous nous battre. Si de nouvelles dépenses sont décidées au niveau fédéral sans financement, il faut simplement être conscient que cela entraînera des programmes d'économie, surtout dans les dépenses liées de la Confédération. L'agriculture est également concernée, même si les dépenses dans ce secteur n'ont pas augmenté au cours des 20 dernières années. Pour sortir les finances fédérales de l'ornière, il faut d'abord maîtriser la croissance des dépenses. Cette compétence n'appartient pas seulement au Parlement, mais aussi aux votant-es, et des décisions importantes doivent encore être prises cette année.
- Fin 2023, les discussions sur la PA 2030+ ont commencé. Ce processus s'étend sur plusieurs années. Contrairement à ce qui se passait auparavant, les principaux secteurs de production de l'agriculture suisse ont eu la possibilité de participer au groupe d'accompagnement officiel dans le cadre de ce projet. J'ai le privilège d'y représenter la production laitière et je considère que c'est l'une de mes principales missions pour définir les futures conditions-cadres de la production laitière suisse à partir de 2030 :
 - Notre objectif doit être de renforcer la production laitière, adaptée aux conditions locales de la Suisse, dans le cadre de ce cycle.
 - La production laitière doit devenir plus attrayante, sinon la volonté d'investir dans ce domaine fera défaut à l'avenir. Nous le sentons très clairement aujourd'hui et il faut des signaux pour que les choses évoluent dans une autre direction.
 - Ce n'est que si nous n'y parvenons pas que nous produirons nettement moins de lait en Suisse à l'avenir. Il s'agit également d'un signal envoyé aux transformateurs de lait.
 - Nous adressons en outre un message à la société ainsi qu'aux consommatrices et consommateurs, car l'empreinte écologique du lait suisse n'a pas à rougir face aux importations.
 - Différentes interventions politiques introduites avec succès nous donnent des points de départ pour améliorer l'attractivité du lait.

- Je pense notamment à la motion du conseiller national Jacques Nicolet visant à lier les suppléments au respect des prix indicatifs. Nous nous engagerons pour sa mise en œuvre de manière constructive aux côtés et au sein de la branche laitière et de l'OFAG, sans perdre de vue les objectifs.
 - Mais je pense aussi à la motion qui vise à limiter les effets négatifs d'une utilisation « aveugle » du Nutri-Score. Nous constatons que le signal donné par le monde politique, qui était en fait destiné à l'administration, a déjà laissé des signaux sur le marché.
- En 2024, le vote sur l'initiative extrême sur la biodiversité constituera pour nous tous un jalon important en matière de politique agricole. Comme nous aurons l'occasion d'y revenir dans le cadre de cette assemblée des délégués, voici brièvement trois points :
 - Les producteurs·trices de lait, qui font partie de l'agriculture suisse, s'engagent en faveur de la biodiversité dans les fermes. C'est ce que montrent les programmes d'incitation de la politique agricole et les programmes à valeur ajoutée, et cela mérite d'être reconnu.
 - Mais le comité de PSL dit clairement « stop » et donc « non » aux exigences extrêmes prévues dans le cadre de l'initiative.
 - PSL se montre donc solidaire au sein de l'agriculture et a rejoint le comité du « non ».

Pour la mobilisation, notre engagement est également nécessaire et indispensable, car l'année 2024 sera marquée par de nombreuses votations aux contenus contradictoires.

Pour mettre résolument le « lait » au centre des discussions, il faut également un regard aiguisé sur **le marché** :

- En 2023, l'inflation dans les pays d'exportation, l'évolution des taux de change et des prix dans le monde ont entraîné un ralentissement qui s'est aussi répercuté de façon modérée sur la Suisse via le segment B. C'est la baisse de la production de fromage et la retenue à exporter des produits transformés qui nous posent problème. Aujourd'hui, nous devons partir du principe que cela nous occupera encore jusqu'à la fin 2024. Alors qu'en novembre 2023, les estimations du secteur tablaient encore sur une réduction des stocks de beurre de 2000 tonnes pour 2024, nous prévoyons aujourd'hui une augmentation de quelques centaines de tonnes d'ici la fin de l'année, soit une différence d'un peu plus de 2500 tonnes.
- En 2023, nous avons pour la première fois importé plus de fromage que nous en avons exporté. Pour PSL, c'est l'occasion de procéder à un état des lieux. Nous ne voulons pas remettre en question ce qui a fait ses preuves, mais l'optimiser, car le marché ne sera vraiment florissant que si nos moteurs d'exportation – actuellement le fromage et les produits soutenus par la loi chocolatière – reprennent de l'élan. Une partie des obstacles que nous rencontrons sont des facteurs externes.
- Nous suivons également l'évolution des coûts avec beaucoup d'attention. Les augmentations de coûts dans les exploitations laitières en 2023 ont dans les faits « mangé » les augmentations de prix des années précédentes. Les coûts doivent être couverts à long terme. Les partenaires du marché et les instances politiques doivent apporter des réponses à ce problème. Ce qui nous dérange profondément et ne va pas, c'est de définir les coûts par le biais de la politique et de ne pas payer ensuite les factures. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les manifestations de la base.
- Nous avons dû mener des discussions difficiles dans la branche laitière à la fin de l'année 2023 et au début de l'année 2024. Nous avons estimé que la baisse du prix indicatif A au 1er janvier 2024 était injustifiée. Étant donné les augmentations de coûts répercutées au niveau des consommateurs, cette baisse a donné l'impression à de nombreux producteurs de ne pas vivre dans le même monde et d'être traités de manière injuste, pour parler poliment.
- La discussion sur le développement du Tapis vert a également été difficile. Lorsque, le moment venu (fin décembre 2023), il n'y a eu aucune volonté de payer les valeurs ajoutées discutées ensemble, les producteurs·trices ont logiquement dû suspendre la phase 2.

- Le Tapis vert a pu être mis en œuvre sur l'ensemble du territoire pour la fin janvier 2024, ce qui constitue un point positif pour l'image du lait suisse et les recettes. C'est un signe fort qui nous aide à plusieurs niveaux. Je tiens donc à remercier nos membres et les administrations pour leur soutien indispensable et à leur exprimer ma reconnaissance.
- Au 3e trimestre, le prix indicatif A du lait de centrale passera à 82 centimes. Cela fait partie d'un paquet global, auquel nous avons également dû contribuer :
 1. Nous verserons ainsi une contribution supplémentaire dans les fonds de l'IP Lait.
 2. L'augmentation sera valable seulement à partir du 3e trimestre, afin d'assurer la régulation pendant les mois de forte production laitière en 2024.

C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, nous ne sommes pas encore au but.

« La révolte agricole » a également contribué à ce résultat. Il était important que les protestations se déroulent de manière ordonnée et décente, sans blocages. C'est ce qui s'est passé et cela mérite le respect. Nous considérons toute autre solution comme contre-productive et risquée. C'est un exercice d'équilibre. En effet, l'agriculture ne doit pas mettre en danger sa bonne image.

- Si nous, les producteurs, nous sommes malgré tout engagés le 1er mars 2024 au sein de l'Interprofession du lait en faveur d'un calculateur d'empreinte climatique facultatif – et je dis bien « **facultatif** » –, ce n'est pas contradictoire, car le sujet reste d'actualité. Je le dis ici sciemment, car on m'interroge parfois à ce sujet. La demande de Migros, Coop, Denner, Aldi, LIDL, Volg et de tous les autres décidera de la quantité de lait « soumis au calculateur » nécessaire. Le producteur ou la productrice remplit chaque année le calculateur et reçoit en contrepartie un centime supplémentaire sur tout le lait. Si l'offre était trop importante, une liste d'attente serait mise en place.

En tant que producteurs, nous nous sommes engagés pour ce système :

- pour que son utilisation reste facultative et rémunérée ;
- pour qu'il n'y ait qu'un seul calculateur en Suisse et éviter une « prolifération » (p. ex. calculateur de l'entreprise x, calculateur de l'entreprise y, etc.), car plusieurs acteurs étaient/sont dans les starting blocks ;
- pour qu'il n'y ait pas de mélange avec le prix normal du lait ni de sous-enchères réciproques ;
- pour disposer de meilleurs arguments lors d'éventuelles discussions politiques.

Pour terminer, je voudrais attirer votre attention sur le 25e anniversaire que nous fêtons aujourd'hui.

Le 14 avril 1999, il y a donc 25 ans, l'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL) a décidé de changer de nom pour devenir la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL). Il ne s'agissait pas à l'époque d'un simple ravalement de façade, mais d'une réorientation fondamentale et d'une « cure de remise en forme » de la fédération, dont le principe est resté inchangé jusqu'à aujourd'hui : à savoir, mettre l'accent sur les producteurs·trices de lait et garantir un degré d'organisation élevé. Nous avons développé nos compétences en matière de marketing. Les tâches de droit public et celles en faveur des fédérations ont été supprimées. Le comité avait alors été réduit d'un tiers et les effectifs de personnel avaient été revus à la baisse.

Vingt-cinq ans plus tard, PSL est déterminée et forte, et vous pourrez déguster à midi son gâteau d'anniversaire, recouvert d'un « tapis vert ». J'aurai l'honneur de couper le gâteau avec le président de l'époque, Josef Kühne, aujourd'hui président d'honneur, lors du repas de midi.

Mais avant d'en arriver là, nous allons traiter tous les points de l'ordre du jour et je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mes collaboratrices et collaborateurs pour l'organisation de cette assemblée des délégués, qui est ma première en tant que président. En premier lieu, Elisabeth Brancato et son équipe, le directeur Stephan Hagenbuch et tous les membres de l'administration de PSL.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements aux membres du comité de PSL. Vous m'avez tous permis de prendre un bon départ en tant que président de PSL et nous avons toujours des discussions constructives et ciblées. C'est aussi ce qui me pousse à « mettre résolument le lait au centre des discussions ».

Je vous remercie, chers productrices et producteurs de lait et délégués, pour votre travail quotidien professionnel en faveur d'un lait suisse unique et pour votre fidélité à PSL.

J'ai maintenant le plaisir d'ouvrir l'assemblée des délégués de la fédération des Producteurs Suisses de Lait et de vous souhaiter une cordiale bienvenue.

*** * ***